



# L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : *Réalités, motivations et contraintes*

**HADDAD Adila\***

**Laboratoire des réformes économiques, de développement et des stratégies d'intégration en économie mondiale**

**Ecole supérieure de Commerce – Pôle Universitaire de Koléa Tipaza – Algérie**

\* Doctorante à l'Ecole Supérieure de Commerce, email: [haddad\\_adila@hotmail.fr](mailto:haddad_adila@hotmail.fr)

Date de Réception : 17 Avr. 2018 ; date de révision : Juin. 14, 2018 ; date d'acceptation : mmm. jj, 2018

---

## Résumé :

La diaspora algérienne représente une véritable opportunité et un potentiel très peu exploité dans le cadre de la croissance de notre pays. Cette diaspora est disposée à retourner en Algérie après avoir acquis des compétences et une riche expérience professionnelle afin de participer au développement économique par l'investissement et par l'entrepreneuriat innovant. De ce fait, la présente étude tente de ressortir les éléments déterminants de l'engagement économique de la diaspora algérienne au profit de son pays et la nature de son entrepreneuriat en Algérie. Une enquête de terrain réalisée entre décembre 2017 et mars 2018 et basée sur un questionnaire distribué à 82 entrepreneurs de la diaspora algérienne en activité, en processus d'investissement ou ayant l'intention de créer leurs entreprises. Les caractéristiques démographiques, sociales et économiques y sont examinées en détail, du niveau d'instruction à leur situation professionnelle, en passant par leurs investissements et projets en Algérie. Les résultats obtenus laissent apparaître un impact positif de l'investissement de la diaspora en Algérie.

**Mots clés :** Diaspora ; Entrepreneuriat ; Algérie ; motivations; obstacles.

**Classification JEL:** O31, L26

## Abstract

The Algerian diaspora represents a real opportunity for the growth of our country. She is willing to return to live in Algeria, after gaining skills and a rich professional experience, in order to participate in economic development through investment and innovative entrepreneurship. Therefore, the present study attempts to explore the determining elements of the economic commitment of the Algerian diaspora to the benefit of his country and the nature of his entrepreneurship in Algeria. To do this, a questionnaire was distributed to 82 entrepreneurs of the Algerian diaspora who are in activity, in the process of creation or intending to start their businesses. Demographic, social and economic characteristics are examined in detail, from the level of education to their professional situation, including their investments and projects in Algeria. The results show a positive impact of diaspora investment in Algeria.

**Keywords:** Diaspora ; Entrepreneurship ; Algeria ; motivations ; difficulties.

**JEL Classification :** O31, L26

---

**\*HADDAD Adila**

## **Introduction**

Plusieurs pays ont vu se développer certains secteurs d'activité grâce au retour de leur diaspora dans leurs pays d'origine (l'Inde, la Chine, Taiwan ou la Corée du Sud) (Saxenian (2006)<sup>1</sup>. Des publications et d'études de cas se sont intéressés au rôle de la diaspora dans différents pays (Saxenian 1999, Meyer 2008, OCDE...).

À l'heure de la mondialisation, ces migrants qualifiés sont aujourd'hui considérés comme des agents du développement économique dans leurs pays d'origine et de changements positifs induits au sein de leurs sociétés d'accueil. Par conséquent, ils jouent un rôle prépondérant dans le renforcement de la coopération entre les deux sociétés d'origine et d'accueil et y apportent des contributions positives.

Concernant l'Algérie, la diaspora représente une véritable opportunité et un potentiel très peu exploité. Celle-ci est disposée à participer au développement économique en vue de remédier à la dégradation de la situation économique résultant de la diminution du prix du baril du pétrole et saisir des opportunités.

La fuite des cerveaux, on en parle depuis des années, mais quid du phénomène inverse ? Le retour vers le pays d'origine, même s'il est timide et difficile à quantifier avec l'absence de données, est aujourd'hui une réalité. Le phénomène a évolué. Cela pour dire que parallèlement aux départs importants de l'élite nationale, il y a ceux qui ont eu le courage d'effectuer un retour, avec des idées novatrices et des projets porteurs pour l'économie nationale.

Beaucoup de compétences algériennes vivent à l'étranger, souhaitent ou pensent retourner vivre en Algérie après avoir acquis une riche expérience professionnelle, ceci afin de créer leurs propres affaires et de réaliser leurs rêves. Certains n'osent pas encore le faire, par contre, d'autres ont franchi le pas et sont déjà sur place.

Ces migrants sont partis pour faire des études tout en espérant de meilleures conditions de vie pour eux mais également pour leurs familles restées au pays où dans de très nombreux cas, ils continuent à les soutenir financièrement. En outre, le choix du pays d'accueil n'est pas fortuit, le facteur relationnel étant souvent déterminant. Pour des raisons évidentes, le choix des migrants s'arrêtera généralement sur un pays où des membres de la famille ou des amis sont déjà présents.

Cette thématique qui est assez sensible en Algérie, occupe en ce moment une place importante dans le débat politique et social. Au cours de cette notre analyse, nous allons expliquer de quelle manière et pourquoi ces entrepreneurs issus de la diaspora algérienne contribuent au développement de leur pays d'origine à travers l'entrepreneuriat qui se trouve être un des leviers de la croissance économique. Elle-même source de création d'emplois et de richesse qui contribueront à l'amélioration directe du produit intérieur brut (PIB) et par conséquent à une meilleure qualité de vie sociale.

---

<sup>1</sup> SAXENIAN A., 2006, *The new Argonauts, regional advantage in the global economy*, Harvard University Press.

## **L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes \_\_\_\_\_pp : 1-17**

A cet effet, il nous semble judicieux d'apporter des éléments de réponse à la **problématique** suivante : **Quels sont les déterminants qui favorisent ou empêchent la création de nouvelles entreprises par la diaspora algérienne en Algérie ?**

A partir de cette problématique découle les questions secondaires suivantes :

- Qui est cette diaspora entreprenante et de quelle manière s'est-elle engagée en faveur de son pays d'origine?
- Quelles sont les raisons qui la poussent à revenir en Algérie ?
- Quelles sont ses motivations, ses contraintes, ainsi que ses expériences entrepreneuriales ?

A partir de notre problématique nous proposons les hypothèses suivantes :

- **Hypothèse 1** : *Les entrepreneurs de la diaspora créent des entreprises dans leur pays d'origine parce qu'ils ont un certain nombre de caractéristiques individuelles reconnues aux entrepreneurs à succès : formation élevée ; expérience professionnelle et moyens financiers suffisants ;*
- **Hypothèse 2** : *Il existe deux grandes figures qui traduisent les motivations des entrepreneurs : l'entrepreneuriat « d'opportunité » et l'entrepreneuriat par « nécessité » ;*
- **Hypothèse 3** : *Le secteur d'activité des projets portés par les entrepreneurs impacte la probabilité que l'entreprise créée soit une entreprise innovante.*
- **Hypothèse 4** : *Les politiques publiques d'incitation à l'entrepreneuriat stimule positivement les entrepreneurs issus de la diaspora.*

A partir d'un travail de terrain effectué par nos soins, cet article a pour **objectifs** de :

- Saisir le profil de la diaspora algérienne porteuse de projet ainsi que leurs attentes en matière de création d'entreprise dans leur pays d'origine ;
- Sensibiliser les institutions algériennes sur l'investissement productif induit ;
- Mettre en exergue et valoriser les apports productifs de la diaspora tel que **l'investissement et de l'entrepreneuriat innovant.**

Pour mener à bien notre étude, la présente communication est structurée de la manière suivante : dans une première étape, nous allons tenter de présenter l'origine de la terminologie et les premières acceptions du mot « diaspora ». Ensuite, nous exposons une brève analyse sur l'émigration algérienne : le cadre démographique et économique. Dans une seconde étape, l'étude présente les résultats de l'enquête que nous avons menée auprès de la diaspora algérienne retournée dans son pays d'origine ou toujours installée à l'étranger.

Notre enquête a touché **82 entrepreneurs** de la diaspora algérienne en activité ou en processus d'investissement. La collecte des données s'est étalée sur une durée de **4 mois**. Elle a été élaborée entre décembre 2017 et mars 2018.

### **1. Evolution du concept « diaspora » dans le temps**

## **1.1 Définition du concept de Diaspora**

Le terme « diaspora » est un mot d'origine grecque qui signifie dispersion ou dissémination d'une communauté ethnique ou d'un peuple à travers le monde<sup>2</sup>. C'est aussi une notion historico-religieuse décrivant l'exil et la dispersion du peuple juif.

Ce concept désigne un groupe vivant dispersé loin de sa terre d'origine, et qui maintient des liens institutionnalisés, objectifs ou symboliques et affectifs par-delà les frontières des Etats-nations (Schnapper, 2001)<sup>3</sup>.

Diaspora signifie aussi une migration massive et forcée consécutive à une guerre ou une révolution (Bruneau 2004, 1)<sup>4</sup>.

Gabriel Sheffer (1986)<sup>5</sup> est parmi les premiers à donner une définition plus élaborée de ce terme. Il propose un modèle à la fois plus large et plus ouvert : « *Les diasporas modernes sont des groupes ethniques minoritaires, issus de la migration, résidant et agissant dans des pays d'accueil tout en maintenant des liens forts affectifs et matériels avec leurs pays d'origine – leur patries (homelands)* »<sup>6</sup> (Sheffer 1986 : 3).

La première véritable tentative pour construire un modèle conceptuel fermé à plusieurs critères, de la diaspora, serait celle de **William Safran** (1991)<sup>7</sup>. Il est, dans ce contexte, un des rares à maintenir la signification de dispersion –pour le terme diaspora- et admet l'attribution du terme aux autres peuples autres que le peuple juif. Il propose, « de crainte que le terme ne perde toute signification », de l'appliquer aux communautés expatriées minoritaires dont les membres partagent plusieurs des six caractéristiques suivantes : « *leur dispersion, ou celle de leurs ancêtres, à partir d'un « centre », vers au moins deux régions périphériques étrangères ; le maintien d'une mémoire collective concernant le lieu d'origine ( homeland ) ; la certitude de leur impossible acceptation par la société d'accueil ; le maintien du lieu d'origine, souvent idéalisé, comme objectif de retour ; la croyance dans l'obligation collective de s'engager pour la perpétuation, la restauration ou la sécurité de leur pays d'origine ; et le maintien de relations, à titre individuel ou collectif, avec le pays d'origine* » (Safran, 1991 cité par Dufoix, 2004a).

## **1.2 Définition de la diaspora selon la conception algérienne**

---

<sup>2</sup> Définitions lexicographiques étymologiques de « Diaspora » du Trésor de la langue française informatisé, sur le site du Centre National de Ressources textuelles et lexicales (CNRTL).

<sup>3</sup> SCHNAPPER, D., (2001). « De l'Etat-nation au monde transnational : du sens et de l'utilité du concept de diaspora », Revue Européenne des Migrations Internationales 17, n°2, pp 9-36.

<sup>4</sup> Bruneau, M., *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris : Anthropos (Collection « Villes-Géographie »), 2004. Disponible sur : <http://balkanologie.revues.org/2074>

<sup>5</sup> SHEFFER, G., 1986, *Modern Diasporas in International Politics*, Croom Helm, New York.

<sup>6</sup> Notre traduction : « *Modern diasporas are ethnic minority groups of migrant origins residing and acting in host countries but maintaining strong sentimental and material links with their countries of origin – their homelands* », (Sheffer, 1986 : 3).

<sup>7</sup> SAFRAN W., 1991, *Diasporas in Modern Societies: Myths of Homeland and Return*, *Diasporas: A Journal of Transnational Studies*, Vol. 1, N° 1, p. 83-99.

## **L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes \_\_\_\_\_pp : 1-17**

La définition algérienne de la migration s'inspire des recommandations<sup>8</sup> des agences des Nations Unies sur la base des consultations internationales préalables. C'est ainsi que l'Algérie adopte une vision légaliste, en s'appuyant certes sur le critère de « résidence » (recommandé par les NU 1998), couplé avec le critère de nationalité.

Est considéré ainsi comme « émigré » à l'étranger non seulement les personnes qui ont changé de résidence pour un pays étranger mais aussi les enfants mineurs des émigrés même « nés à l'étranger » du moment que les personnes s'inscrivent en tant que ressortissant Algérien auprès des services consulaires algériens à l'étranger. La notion de communauté algérienne à l'étranger (CNE) est ainsi adoptée, afin d'englober les émigrés et les enfants des émigrés nés à l'étranger, bien que ces derniers n'ont pas changé de pays de résidence.

*« La Communauté nationale établie à l'étranger recouvre, au sens du droit algérien, l'ensemble des ressortissants de nationalité algérienne, quel que soit leur lieu de naissance. Elle se fonde sur le seul critère de nationalité, droit imprescriptible pour tous les Algériens. La communauté nationale est quantifiée par l'immatriculation des ressortissants au niveau des postes consulaires algériens. »*

Nous pouvons alors retenir la définition suivante : la diaspora algérienne regroupe toutes les personnes qui sont d'origine ou de nationalité algérienne vivant dans un autre pays.

## **2. L'émigration algérienne : un bilan quantitatif difficile à cerner**

### **2.1 Le cadre démographique**

Selon les chiffres officiels donnés par les autorités nationales (2012), les ambassades algériennes à l'étranger estiment approximativement l'émigration algérienne à 1,9 millions de personnes à la fin de l'année 2011 (1 886 021 émigrés)<sup>9</sup>. L'Europe abrite la plus importante communauté algérienne à l'étranger. Elle est estimée en 2011 à 1 718 836 émigrés. L'immense majorité réside en France avec un taux de 80% des émigrés, et 12% dans différents pays européens, avec une concentration en Espagne et en Angleterre. La même source indique que les dix principaux pays de destination étaient comme suit : 1. France ; 2. Espagne; 3. Canada (Quebec) ; 4. Royaume-Uni; 5. Allemagne; 6. Belgique; 7. Italie; 8. Tunisie; 9. États-Unis; et 10. Maroc.

Nous pouvons évidemment constater que cette diaspora est installée dans les pays les plus développés au monde ainsi que disposant d'un système éducatif et productif reconnu. Donc à priori si cette ressource est bien acceptée, encouragée et managée dans les pays d'accueil, cela devrait être un « atout pour l'économie nationale ». En effet, le capital humain de la diaspora algérienne génère chaque année des dizaines de milliards d'euro de rentrée fiscale en Europe. Ce dernier est quantifié approximativement comme suit :

---

<sup>8</sup> UNDESA, 1998, Recommendations on Statistics of International Migration Revision 1, Statistical Papers Series M, N° 58, Rev. 1. United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division, New York.

<sup>9</sup> Document préparé par I-Map MTM, Volet Migration et développement, Algérie, 2012, p 6.

Selon les données de la Banque Mondiale, *Migration and Remittances Factbook 2016*, p 59, ce nombre s'élève à 1 784 500 migrants en 2013.

## **L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes \_\_\_\_\_pp : 1-17**

80% (soit un nombre de 40000 à 60000) de la diaspora algérienne installée en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) est composée de hauts diplômés, selon le sociologue Hocine Khalfaoui<sup>10</sup>.

En Europe et particulièrement en France où la communauté algérienne est beaucoup plus imposante, Fateh Ouazzani, président de REAGE (Réseau des Algériens diplômés des grandes écoles et universités françaises), recensait en 2012 près de 400 000 algériens diplômés de haut niveau (master, ingénieur, docteur) et entre 300 000 et 400 000 cadres et entrepreneurs algériens ou d'origine algérienne en France et en Europe et plus de 10000 médecins en France.

### **2.2 Le cadre économique : envois de fonds et investissements réalisés par la diaspora algérienne**

#### **2.2.1 Transferts des migrants**

Les transferts de fonds des émigrés vers l'Algérie ont une place relativement faible dans l'économie algérienne. D'après la Banque mondiale, ils s'élèvent à environ 1,843 milliards de dollars en 2012, soit près de un pour cent (1%) du PIB national (cf. **graphique N°1** ci-après). En 2015, ces transferts se sont stabilisés sur la barre des 2 milliards de dollars<sup>11</sup>, selon une vaste enquête de la Banque mondiale (BM) sur la diaspora dans la région Mena, publiée en mars 2017 à Washington. Ces données tiennent uniquement compte des transferts effectués par les canaux officiels. Or, selon les estimations, plus de la moitié des envois de fonds destinés à l'Algérie emprunteraient des canaux informels. Les coûts des transferts effectués par les voies informelles et le taux de change sur le marché informel, bien plus avantageux que le taux de change sur le marché formel, peuvent contribuer à expliquer la prédominance des canaux informels de transferts de fonds.

De plus, selon une autre étude consacrée à la diaspora de la région sud-méditerranéenne, réalisée par le réseau de coopération euro-méditerranéen ANIMA<sup>12</sup> (2010, p43)<sup>13</sup>, les transferts de fonds de la diaspora algérienne sur la décennie 2001-2009 se sont chiffrés à 16,1 milliards de dollars. Tandis que sur cette même période, la diaspora égyptienne a transféré 45,9 milliards de dollars, la marocaine 43,9 milliards et la jordanienne 24,9 milliards de dollars.

#### **Graphique N°1 : Transferts de fonds des émigrés algériens (1970-2012)**

---

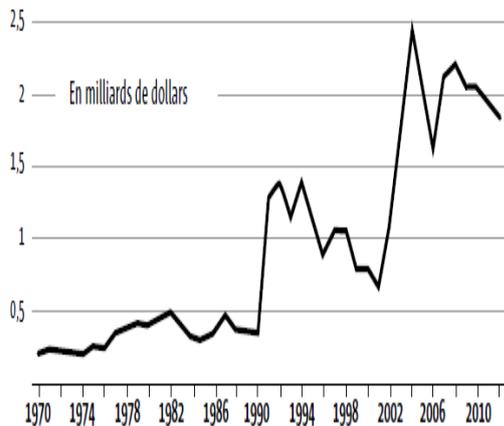
<sup>10</sup> Khelfaoui H, *La diaspora algérienne en Amérique du Nord : une ressource pour son pays d'origine ?*, parue dans European University Institute : Robert Schuman Centre, 2006.

<sup>11</sup> Banque Mondiale, *Migration and Remittances Factbook 2016*, p 59.

<sup>12</sup> ANIMA Investment Network est une plateforme multi pays de développement économique de la Méditerranée. Le réseau réunit plus de 70 agences de promotion des investissements (API), réseaux internationaux et acteurs du développement territorial en Méditerranée.

<sup>13</sup> Samir Abdelkrim et équipe ANIMA, *diasporas passerelles pour l'investissement, l'entrepreneuriat et l'innovation en Méditerranée*, décembre 2010.

## **L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes** **pp : 1-17**



*Source : Exploitation des données de la Banque mondiale (2012).*

Une hausse vertigineuse est observée à compter de 1990, avec trois pas successifs jusqu'en 2004. Une légère baisse est observée en 2005 mais les données pour 2006, indiquent une reprise à la hausse qui a atteint près de 3 mds \$. Cette hausse suit en fait une tendance mondiale qui n'est pas exclusive à la région du Maghreb. La hausse observée en Algérie deviendrait intelligible avec l'analyse des composantes des transferts de fonds qui ne sont pas liés strictement à la population migrante. Il n'y a pas de liaison systématique entre transferts de fonds et migration. Il y aurait une hausse exceptionnelle des transferts des retraites vers l'Algérie, puis il n'est pas inutile de rappeler les dons en nature et en espèce qui ont été acheminés vers l'Algérie suite aux catastrophes naturelles (séisme et inondation) au début de l'an 2000.

Toutefois, la crise financière mondiale pourrait traduire une baisse des transferts. Cette dernière période (à partir des années 2001) est caractérisée par une reprise de la croissance économique, une baisse successive du taux de chômage, une maîtrise de l'inflation, une baisse du niveau de la pauvreté.

### **2.2.2 Investissement de la diaspora algérienne**

Nous avons pu constater l'**absence quasi-totale des données statistiques dans les organismes publics** concernant l'investissement de la diaspora en Algérie, à l'exception des seules données disponibles, annoncées, par une représentante de la caisse nationale d'assurance chômage CNAC, lors d'une émission diffusée sur une chaîne algérienne<sup>14</sup>. Toutefois, nous n'avons pas pu avoir en notre possession ces informations à cause du refus du directeur de la CNAC malgré la demande de renseignements que nous lui avons adressée à ce sujet. Ces informations concernent 200 projets d'investissement menés par les algériens issus de l'émigration depuis les quatre dernières années.

<sup>14</sup> L'émission : « la semaine éco » diffusée sur Canal Algérie le 01/03/2018.

## **L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes** --- **pp : 1-17**

Cependant, selon l'article publié par A. Nafa (2016)<sup>15</sup>, il existe seulement 25 projets réalisés par des algériens de l'étranger, inscrits au niveau de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)<sup>16</sup> sur la période de 2005 à 2008.

### **3. Approche entrepreneuriale de la diaspora algérienne en Algérie**

Cette partie analyse les résultats de l'enquête que nous avons menée auprès de 82 entrepreneurs de la diaspora algérienne retournés dans leurs pays d'origine ou encore installés à l'étranger. Les caractéristiques démographiques et sociales y sont examinées en détail, du niveau d'instruction à leur situation professionnelle, en passant par leurs investissements et projets en Algérie. Nous allons ressortir les éléments déterminant de l'engagement économique de la diaspora algérienne au profit de son pays et la nature de son entrepreneuriat en Algérie.

La collecte des données s'est effectuée à travers l'administration d'un questionnaire qui était distribué via des entrevues et en ligne à ses entrepreneurs. Nous avons constitué l'échantillon en diversifiant au maximum les réseaux d'accès à ces enquêtes (relations interpersonnelles, associations, réseaux professionnels, organismes publics).

L'enquête a duré **4 mois**, elle a été réalisée entre **décembre 2017 et mars 2018**.

Nous les avons interrogés sur leur lieu de naissance, leur formation de base, leurs parcours, leurs expériences migratoires et les possibilités d'un éventuel retour en Algérie, leurs motivations à venir investir en Algérie, les secteurs d'activités ciblés, les difficultés rencontrés ainsi que leur opinion sur l'apport des politiques publiques d'appui à la création d'entreprises dans la concrétisation de leur projet entrepreneurial.

#### ***3.1 Des entrepreneurs jeunes et hautement qualifiés***

Les nouvelles générations de la diaspora entreprenante et porteuse de projet dans son pays d'origine se démarquent de leurs parents par un niveau de qualification relativement élevé et un enracinement en Europe. Ces nouveaux émigrés ont un niveau d'études de plus en plus élevé : « le niveau scolaire des entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine est loin d'être bas, contrairement à l'idée que l'on se fait des enfants d'origine immigrée, très souvent perçus comme des figures privilégiées de l'échec scolaire » (Madoui 2007, 298)<sup>17</sup>. L'auteur présente les résultats de ses recherches menées auprès des entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine en France. Dans cet article, il analyse leurs trajectoires sociales et professionnelles et leur façon de faire pour lancer leurs entreprises ou parer aux difficultés économiques. Ces résultats démontrent qu'ils sont nombreux à poursuivre leurs études jusqu'à atteindre le niveau Licence/Maîtrise et même au-delà (DESS, DEA et ingénieurs). Il en est de même pour le cas de notre échantillon dans lequel, les entrepreneurs algériens de la diaspora présentent un niveau d'instruction très élevé. Nous sommes en présence d'une catégorie d'émigrés hautement qualifiés comme le montre le graphique ci-dessous.

---

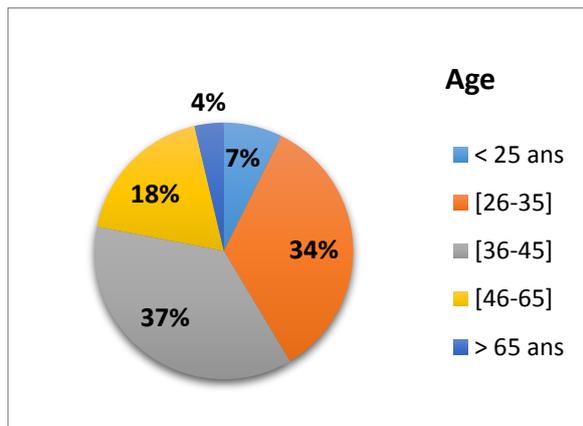
<sup>15</sup> NAFA, A., Diaspora et développement du pays d'origine : Quelle réalité et quel apport de la diaspora algérienne d'affaires ?, article paru dans le N4 de Djazair magazine, juin 2016.

<sup>16</sup> Il y a lieu de signaler que lors de notre entretien du 28 janvier dernier avec le directeur de l'ANDI, ce dernier a infirmé avoir dans sa base de données des statistiques relevant de la diaspora algérienne du fait de la difficulté de différencier un algérien résident en Algérie de celui résident à l'étranger.

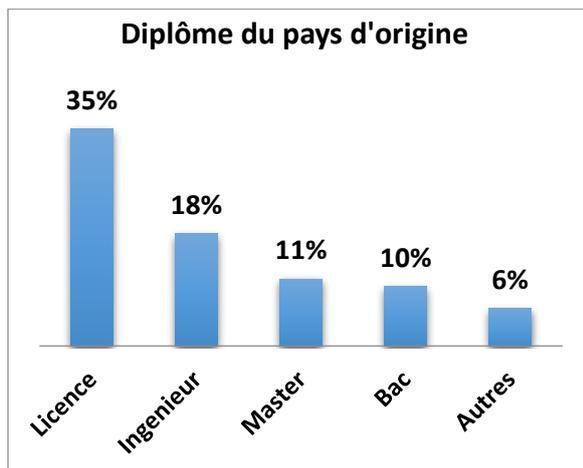
<sup>17</sup> Mohamed Madoui, Enquête sur les petits entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine, Cahiers internationaux de sociologie 2007/2 (n° 123), p. 289-312.

## L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes pp : 1-17

Figure N°01 : Age des enquêtés et leur diplôme au pays d'origine



**Source :** Conçue par nous-mêmes à partir des résultats de l'analyse des données de l'enquête.



**Source :** Conçue par nous-mêmes à partir des résultats de l'analyse des données de l'enquête.

- Ces entrepreneurs sont jeunes et ont pour 78% moins de 45 ans dont 77% de sexe masculin.
- Cette génération de diaspora étudiée est composée d'une part croissante de migrants de « deuxième génération » c.-à-d. ceux qui ne sont pas nés en Algérie, 16% sont nés en France et 62% sont actuellement installés au pays d'accueil.
- Avant leur départ à l'étranger, 82% de nos enquêtés ayant étudiés en Algérie étaient diplômés universitaires.

En ce qui concerne **le statut professionnel**, nous précisons que la quasi-totalité des personnes que nous avons interrogées, n'ont pas eu l'occasion d'avoir une activité professionnelle en Algérie avant leur départ à l'étranger. En effet, 42% étaient fraîchement diplômés du premier et deuxième cycle. Leurs projets migratoires visaient, en fait, à consolider leur formation fondamentale en Algérie par une qualification académique et/ou professionnelle à l'étranger. 12% occupaient des emplois salariés permanents (des fonctionnaires). Les employés du secteur privés représentent aussi un taux de 12%, et à moindre mesure les chefs d'entreprises et commerçants avec un taux de 7%. A noter enfin que

## **L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes** **pp : 1-17**

7% des migrants étaient au chômage et 20% n'étaient pas concernés par cette question car ils avaient quitté le pays en étant enfants ou ils sont nés à l'étranger.

### **3.2 Décision de quitter l'Algérie et choix du pays de résidence**

Pour notre population jeune et instruite, le facteur « pull » d'attraction vers le pays d'accueil est plus important que celui « push » d'expulsion depuis le pays d'origine.

En effet, le principal facteur à l'origine de cette mobilité est pour faire des études avec un taux de 50%, suivi de l'amélioration des conditions de vie et de travail avec 28%. En troisième position, 22% des migrants interrogés disent avoir quitté l'Algérie à cause de la dégradation de la situation sécuritaire.

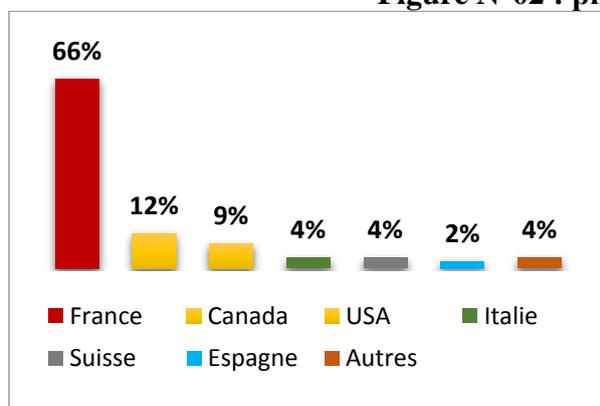
15% indiquent avoir quitté le pays pour créer un projet à leur retour en Algérie. Ceci nous dévoile que 12 personnes de notre échantillon avaient prévu d'entreprendre en Algérie dès le départ c'est-à-dire avant même de quitter le pays d'origine. Leur projet migratoire était de créer une entreprise une fois de retour en Algérie.

11% soulignent qu'ils sont partis en vue de rejoindre la famille. D'autres raisons peuvent être évoquées à savoir : une meilleure offre d'emploi à l'étranger (7%), l'inquiétude pour le future de leurs enfants (5%), aider leurs familles en Algérie (5%), absence d'un climat propice à la recherche (5%) et enfin 16% indiquent que le pays d'accueil est leur pays natal.

- **Choix du pays d'accueil**

La France demeure le **principal pays d'accueil** de notre diaspora d'affaire. En effet, 66% de notre échantillon équivalant à 54 personnes ont choisi la France comme pays de destination. Le reste de l'Europe, l'Amérique du Nord et les pays arabes ont accueilli, dans des proportions bien moindres, près de 34% des migrants algériens, soit respectivement 12%, 21% et 1%, comme illustré dans le graphique ci-après ;

**Figure N°02 : principaux pays d'accueil**



**Source :** Conçue par nous-mêmes à partir des résultats de l'analyse des données de l'enquête.

## **L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes** **pp : 1-17**

Les raisons exactes, ayant incité les migrants de notre échantillon à choisir leur pays d'accueil sont diverses et variées. Cependant, comme le confirme nos statistiques, c'est une meilleure opportunité d'études et la valeur internationale du diplôme qui poussent ces émigrés à s'expatrier vers ces pays plus exactement vers la France (43%).

Il faut noter que l'« **effet réseau** » se manifeste où **32%** des migrants se dirigent vers ces pays parce qu'ils y ont des contacts établis. L'amélioration des conditions de vie est le troisième argument mis en avant par 24,4% de nos enquêtés.

Etant la première langue étrangère en Algérie, la langue du pays d'accueil précisément le Français, a motivé 24% des enquêtés dans leur choix du pays de destination. En effet, une bonne maîtrise de la langue française est un facteur d'intégration de ces migrants dans la société d'accueil. De même, 24% sont incités par la proximité géographique du pays d'installation.

Par ailleurs, cette migration est également nourrie par les liens affectifs et le regroupement familial (accompagner ou rejoindre la famille déjà présente sur le sol du pays de destination) comme c'est le cas de 10% de notre échantillon.

Enfin, 7% auraient été attirés par des considérations professionnelles et financières (emploi mieux payé et perspectives de carrière). Le reste de l'échantillon représentant 16% n'ont pas choisi le pays d'accueil car c'est leur pays natal.

### **3.3 Expérience et conditions de vie au pays d'accueil**

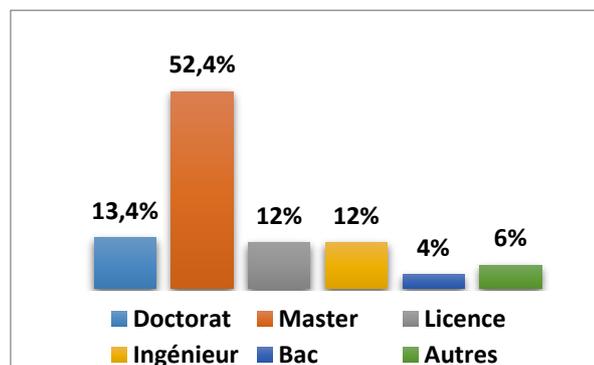
**A. Test de Hypothèse 1 :** *les entrepreneurs de la diaspora réussissent leur entrepreneuriat au pays d'origine parce qu'ils disposent d'un certain nombre de caractéristiques individuelles reconnues aux entrepreneurs à succès : formation élevée et expérience professionnelle.*

Afin de répondre à cette hypothèse, nous nous appuyons sur les résultats de l'analyse descriptive des points suivants : le niveau d'instruction et la situation professionnelle.

#### **• Niveau d'instruction atteint au pays d'accueil**

Les entrepreneurs issus de la diaspora algérienne sont très qualifiés avec un niveau de formation très élevé. En effet, 89% ont continué leurs études dans le pays d'accueil.

**Figure N°03 : Le dernier diplôme obtenu**



## **L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes** **pp : 1-17**

**Source :** Conçue par nous-mêmes à partir des résultats de l'analyse des données de l'enquête.

Selon la figure ci-dessus, 90% de nos enquêtés sont diplômés universitaires dont 13,4 % d'entre eux ont le diplôme de doctorat. 6% indiquent avoir d'autres diplômes tels que le BTS et le DEUG (Bac+2), (cf. figure ci-dessous). Ceci confirme que les départs vers l'étranger sont bel et bien animés par l'envie d'acquérir un niveau de qualification supérieure et une expérience valorisant leur profil.

### • *Filières d'étude*

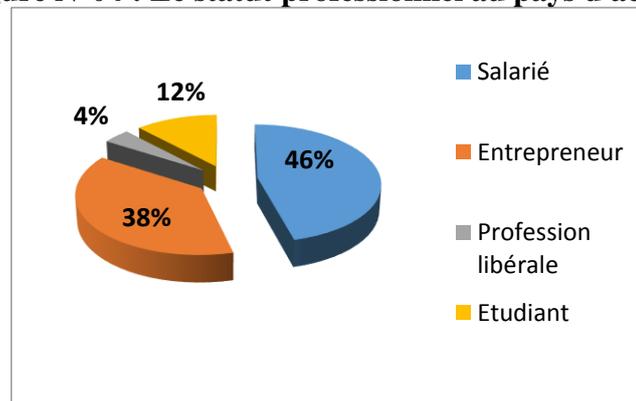
En outre, un écart est observé au niveau des filières poursuivies par notre échantillon de diaspora. L'on note une prédominance de diplômés en sciences des technologies avec un taux de 30,5%, suivis des diplômés en économie et sciences de gestion avec un taux de 16% puis les diplômés en sciences commerciales et financières avec un taux de 13%.

D'autres spécialités sont constatées avec un taux plus faible, telles que les sciences médicales et biologie avec 10%, l'architecture, le génie civil et bâtiment avec 8,5%, l'agriculture 5% suivie du droit et des sciences politiques avec un taux similaire, la littérature et langues étrangères 4%, par contre les sciences humaines et sociales, le tourisme, mesures physique, les relations internationales et l'entrepreneuriat représentent dans l'ensemble un taux de 8%.

Il semble que le choix des filières répond à un souci d'employabilité et témoigne de la volonté de s'assurer une insertion professionnelle réussie.

### • *Situation professionnelle au pays d'accueil*

**Figure N°04 : Le statut professionnel au pays d'accueil**



**Source :** Conçue par nous-mêmes à partir des résultats de l'analyse des données de l'enquête.

En ce qui concerne le statut professionnel dans le pays de résidence, il est relevé que les entrepreneurs enquêtés s'inscrivent dans les classes moyennes et supérieures des pays d'accueil. Ils étaient ou sont pour la plupart en poste puisque 88% occupent un emploi. Nous relevons que 46 % sont des salariés.

Les chefs d'entreprise représentent 38% de notre échantillon, ce qui laisse apparaître l'aspect transnational de l'entrepreneuriat pour ces investisseurs, et à moindre mesure d'autres fonctions telles que la profession libérale (4%). A noter enfin que 12 % sont des étudiants.

## **L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes \_\_\_\_\_pp : 1-17**

Ceci nous révèle que les circonstances qui ont incité les émigrés à retourner au pays ne sont pas sujettes à la contrainte ou à l'échec dans le pays d'accueil comme souligné dans les études antérieures, mais plutôt pour d'autres raisons que nous présentons ci-après.

Par ailleurs, selon notre analyse compréhensive et lecture statistique, nous soulignons que l'expérience migratoire, des migrants algériens qui se sont expatriés en quête de succès, a bien été profitable. En effet, ils ont réussi à atteindre l'un de leurs objectifs visés qui est celui d'allier formation de haut niveau et expérience professionnelle, lesquels d'une part leur ont favorisé l'intégration socioprofessionnelle au pays d'accueil, et d'autre part sont fort valorisables à l'Algérie.

Les résultats descriptifs ci-haut présentés tendent à **confirmer l'hypothèse** selon laquelle le niveau d'instruction très élevé et l'expérience professionnelle au pays d'accueil impactent positivement la probabilité d'investir en Algérie.

- ***Possibilité d'un retour au pays d'origine***

Selon les données recueillies, 37% de l'échantillon sont déjà rentrés en Algérie et presque la quasi-totalité envisage de le faire.

Les principales raisons de retour de ces entrepreneurs de la diaspora sont classées comme suit : la volonté et le désir de contribuer au développement de leur pays d'origine par l'investissement et la création de projets (83%), suivies par des raisons familiales (28%) et la fin des études au pays d'accueil (8,6%). D'autres raisons sont principalement liées à l'environnement socioculturel qui est défavorable au pays d'émigration (8%), à la mise en retraite (5%) et au fait d'avoir un héritage en Algérie (2,5%).

### **3.4 . Projet Entrepreneurial en Algérie**

#### ***3.4.1 Motivations et freins à la création d'entreprises en Algérie***

**B. Test de l'Hypothèse 2 :** *Il existe deux grandes figures qui traduisent les motivations des entrepreneurs : il y a ceux qui forgent des comportements « d'opportunismes », il y a ceux qui se trouvent dans des situations de vulnérabilité sociale, donc ils se lancent dans la voie de l'entrepreneuriat par « nécessité ».*

Afin de répondre à cette hypothèse, nous utilisons les résultats de l'analyse descriptive relative aux motivations ayant poussé notre échantillon de diaspora à la création d'un projet entrepreneurial en Algérie. Effectivement, nous avons distingué quatre catégories de motivations comme suit : *motivations émotionnelles ; motivations d'opportunité ; motivations économiques et financières ; et enfin les motivations de nécessité.* Chacune d'entre elles regroupe des sous-motivations.

**Figure N°05 : Motivations à investir en Algérie**



**Source :** Conçue par nous-mêmes à partir des résultats de l'analyse des données de l'enquête.

La figure ci-dessus montre que 78% de nos enquêtés expliquent la raison de leur intention et/ou investissement effectif en Algérie par l'**attachement** et l'amour au pays d'origine et la contribution à son développement.

Cependant l'attachement au pays d'origine n'exclut pas la **rationalité économique** et n'explique pas à lui seul l'envie d'y entreprendre et investir. Ils sont 91% à avancer des **motivations économiques** offertes par le marché algérien [investir dans un marché porteur (46%), coûts faibles des facteurs de production (12%), existence de partenaires (11%), avantages fiscaux (11%), disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée (11%)].

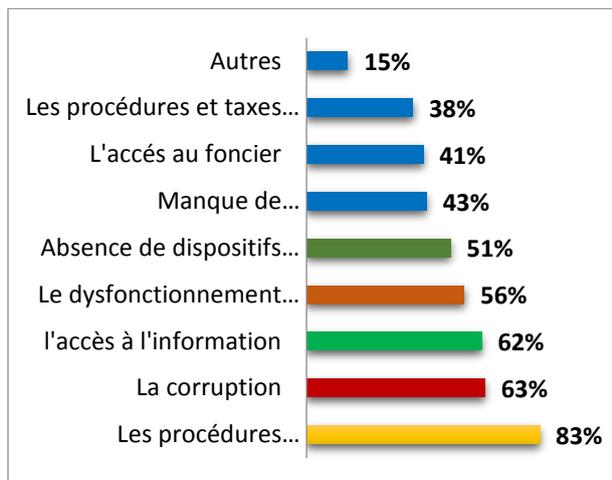
Et en troisième position, figure les **motivations d'opportunité** mises en avant par 65% de nos enquêtés [saisir une opportunité d'affaire (39%) et avoir une entreprise dans le prolongement de l'activité professionnelle au pays d'accueil (26%)].

Finalement, des raisons de **nécessité** sont avancées par 21% de notre diaspora d'affaires (créer son propre emploi et gagner de l'argent (20%) et absence de perspectives de carrière ou perte d'emploi au pays d'accueil (1%)).

Les résultats descriptifs ci-haut présentés tendent à **confirmer l'hypothèse** selon laquelle les motivations ayant poussé notre échantillon de diaspora à la création d'un projet entrepreneurial en Algérie sont des comportements « d'opportunismes », et **infirmer** que nos entrepreneurs se trouvent dans des situations de vulnérabilité sociale donc ils se lancent dans la voie de l'entrepreneuriat par « nécessité ».

**Figure N°06 : Les principaux freins à l'investissement en Algérie**

## L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes pp : 1-17



**Source :** Conçue par nous-mêmes à partir des résultats de l'analyse des données de l'enquête.

Pour ce qui a trait aux freins à l'investissement, la bureaucratie, la corruption, l'accès à l'information et au financement dominent chez les entrepreneurs, comme le montre clairement le graphique.

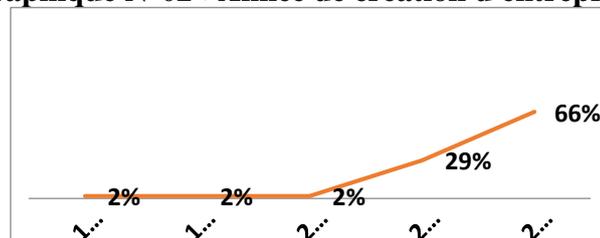
Les procédures administratives sont citées par 83% des entrepreneurs de la diaspora (soit 68 porteurs de projets), suivies par la corruption qui concerne 63% de notre échantillon, comme étant les principaux obstacles à la création d'entreprises en Algérie.

### 3.4.2 *Années de création d'entreprises*

Le graphique ci-après montre que les personnes de la diaspora constituant notre échantillon ont réellement mené des projets d'investissement en Algérie, à partir des années 2000, coïncidant ainsi, avec la loi N°1/18 du 12 Décembre 2001 ayant pour objectif de renforcer la promotion de l'investissement considéré par l'État comme catalyseur et créateur de croissance et de valeur ajoutée. En effet, 72% des porteurs de projet ont concrètement réalisé leurs projets soit 59 entreprises déjà créées, contre 18% qui sont en phase de création (soit un nombre de 15 entreprises) et 10% équivalant à 8 personnes qui ont l'intention de le faire.

En moyenne, ces entreprises ont 5 années d'existence. Elles sont donc récentes dans la mesure où 97% d'entre elles ont été créées à partir des années 2000.

**Graphique N°02 : Année de création d'entreprises**



**Source :** Conçu par nous-mêmes à partir des résultats de l'analyse des données de l'enquête.

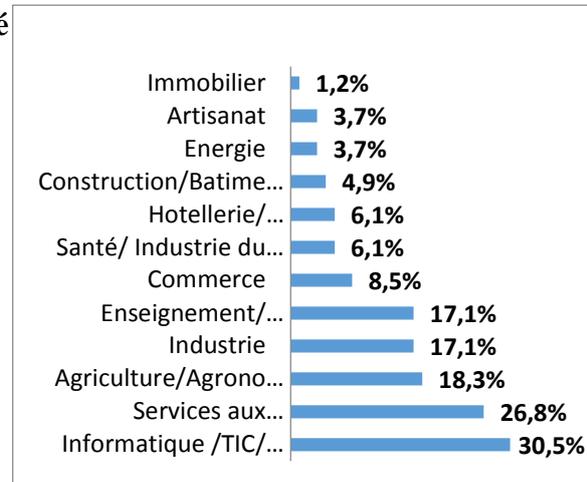
### 3.4.3 *Répartition des projets par secteurs d'activité*

**C. Test de l'hypothèse 3 :** *Le secteur d'activité des projets portés par les entrepreneurs impacte la probabilité que l'entreprise créée soit une entreprise innovante.*

## **L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes** **pp : 1-17**

Nous avons constaté que les domaines d'activités des projets portés par les entrepreneurs de la diaspora sont divers et variés, comme illustrés par le graphique ci-après.

**Figure N°07 : Les Secteurs d'Activité**



**Source :** Conçue par nous-mêmes à partir des résultats de l'analyse des données de l'enquête.

Il ressort des projets mentionnés par nos répondants une prédominance du secteur de l'informatique et des Technologies de l'information et de la communication avec un taux de 30,5%, suivi du secteur du conseil aux entreprises avec un taux de 29%, le secteur agricole et de l'agro-alimentaire (18 %), l'industrie, l'enseignement et la formation avec un taux similaire (17%), et dans une moindre mesure le commerce (8%), la santé et le tourisme (6%), le BTP (5%) et l'artisanat (4%).

Cette prédominance est justifiée par la formation de base des personnes enquêtées qui est axée sur les sciences technologiques et de gestion ainsi que par leur expérience professionnelle dans les pays d'accueil.

### **3.4.4 Projets innovants**

Les projets des entrepreneurs de la diaspora dénotent une diversité en termes de type d'innovation. Nous avons constaté une importante introduction **de l'innovation** dans l'entreprise. Ainsi, 74,4 % soit 61 personnes considèrent leurs projets originaux et novateurs par rapport à ce qu'il se fait sur le marché algérien, qui se traduit par l'investissement dans la recherche et développement, et l'introduction de nouvelles pratiques, d'un bien ou service nouveau ou amélioré pour se distinguer et renforcer leur position sur le marché.

Les domaines d'activités liés à l'innovation relèvent essentiellement des nouvelles technologies à forte valeur ajoutée, notamment le service aux entreprises (33%), l'informatique (31%), l'agriculture, l'agro-alimentaire (20%) et la santé (6%) où les intentions sont l'apport de nouveaux procédés.

Les résultats descriptifs ci-haut présentés tendent à **confirmer l'hypothèse** selon laquelle le secteur d'activité des projets portés par les entrepreneurs impacte la probabilité que l'entreprise créée soit une entreprise innovante.

### **3.4.5 Répartition des projets par région d'implantation**

51% des projets se concentrent dans les wilayas du centre de l'Algérie, majoritairement dans la région de la capitale suivie de la région Est avec 14,6%, 12% dans l'Ouest et seulement 1% au Sud du pays.

## **L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes \_\_\_\_\_pp : 1-17**

Deux personnes de nos entrepreneurs ont mentionné que leur projet sera implanté au niveau National. Il convient de signaler toutefois, que 18% des enquêtés n'ont pas précisé le lieu d'implantation de leurs projets, ceci peut être éventuellement expliqué qu'une partie de ses migrants sont encore en cours de création et l'autre n'ont pas encore réalisé leur projet.

### **3.4.6 Répartition des projets par statut juridique**

38 % des entrepreneurs déclarent que leurs entreprises ont le statut juridique d'une Société à Responsabilité Limitée (SARL) et 35% disent avoir un statut d'une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL). A moindre mesure la Société en Nom Collectif (SNC) avec un taux de 4% suivi par le statut de Société Par Actions (SPA) avec seulement 3%.

Par ailleurs, il est à signaler que 18% des enquêtés n'ont pas renseigné cette question du fait qu'une partie réfléchisse encore sur ce point car ils sont en phase de création et d'autres n'ont pas encore réalisé leur projet (ils ont uniquement l'intention de créer).

10 % de ces projets visent l'internationalisation d'une entreprise existante dans le pays d'accueil (ou 26% Avoir une entreprise dans le prolongement de l'activité professionnelle au pays d'accueil), mais 80 % représentent la création d'une nouvelle entreprise

### **3.5 Réseau et assistance à l'entreprise**

L'enquête a relevé **un déficit d'information et de communication ciblée**. En effet, les principaux canaux d'information, sur le climat des affaires en Algérie et les démarches nécessaires à la création d'entreprise, évoqués par nos porteurs de projets sont les études de marché qui les ont eux-mêmes effectués (50%), l'internet et les journaux 43%. 40% se renseignent sur cette situation par le biais de leurs proches (familles et amis) installés au pays. 34% recourent aux institutions et administrations publiques algériennes.

Seulement 15% citent les entrepreneurs diasporiques et 7% les associations diasporiques, ceci fait apparaître que ces porteurs de projet de la diaspora algérienne présentent un **faible taux d'organisation communautaire**. En effet, 60% ne sont en relation avec aucun réseau ou association de la diaspora au pays d'accueil et 80% ne connaissent aucune association d'aide à la création d'entreprise en Algérie.

**D. Tes de l'hypothèse 4 : Les politiques publiques d'incitation à l'entrepreneuriat stimule positivement les entrepreneurs issus de la diaspora.**

Pour ce qui est de **l'apport des politiques publiques** d'appui à la création d'entreprises dans la concrétisation de leur projet entrepreneurial, les entrepreneurs de la diaspora se partagent cet opinion, puisque ils sont 28 % à estimer qu'il est très important et 20% important. Par ailleurs, une proportion non négligeable de ces derniers (32%) l'a qualifié de pas du tout important et 20% de pas important.

## **L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes \_\_\_\_\_pp : 1-17**

Selon ces résultats, nous disons que l'hypothèse postulant que les politiques publiques d'appui à l'entrepreneuriat contribuent positivement à la concrétisation de leur projet entrepreneurial n'est pas confirmée. 52% des interrogés ne sont pas satisfaits de ces politiques.

### **Conclusion**

Les éléments soulevés dans cet article révèlent un impact positif de l'investissement de la diaspora en Algérie. Néanmoins, compte tenu du niveau réduit de notre échantillon, il serait difficile de généraliser ses données. Cependant, les résultats de notre étude laissent apparaître des enseignements intéressants dévoilant la réalité entrepreneuriale de la diaspora en Algérie. Plusieurs volets ont été traités : les aspects sociodémographiques, professionnels, motivations et freins au retour et à l'investissement, aspects organisationnels et stratégiques, l'introduction de l'innovation, l'organisation en réseaux et enfin, l'apport des politiques publiques dans le processus entrepreneurial de la diaspora.

Les résultats empiriques suivants ont été relevés en rapport avec nos hypothèses :

- *L'expérience professionnelle antérieure (88%), les finances personnelles (66%) et le niveau d'étude très élevé (90%)* sont les principaux déterminants de leur potentiel entrepreneurial (caractéristiques psychosociologiques des entrepreneurs) ;
- La perception de discriminations, la contrainte ou l'échec dans le pays d'accueil ne constituent pas un déclencheur du retour au pays, c'est plutôt *la volonté et le désir* de contribuer au développement de leur pays d'origine par *l'investissement et la création de projets* ;
- *Les motivations économiques (91%), la découverte d'une opportunité d'affaires (65%), l'accomplissement d'un devoir et la contribution au développement du pays d'origine (78%)* constituent les principales motivations de l'acte d'entreprendre;
- *Le secteur économique le plus dominant des projets réalisés est celui des services (79%), où le domaine de l'informatique et les Technologies de l'information et de la communication* surpasse avec 30,5% ;
- Un faible taux d'organisation communautaire (30%). *Le réseau ethnique sert de source d'information pour seulement (22%)*;
- *Les politiques publiques d'appui à l'entrepreneuriat contribuent positivement à la concrétisation de leur projet entrepreneurial (48%).*

Il ressort aussi de part les réponses données à notre questionnaire qu'il y a un « gap d'interprétation », nos potentiels investisseurs arrivent avec une « éducation sociale et civique » issue d'une société qui régit par des fondements sociaux différents des nôtres. La diaspora met du temps à trouver ses repères et à s'adapter à ces nouvelles « règles sociétales » qui la perturbent, la démobilisent et réduisent son enthousiasme de départ. La réaction dans certains cas est l'abandon et le retour à l'étranger.

Dans ce contexte, il est important que les pouvoirs publics incitent et mobilisent d'avantage la diaspora algérienne à venir investir en Algérie en créant «les conditions adéquates» à l'investissement et en trouvant des modes d'ajustement entre les projets proposés et les besoins en termes de stratégies nationales de développement sectoriel et régional notamment, la réforme du système bancaire, des

## **L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine : Réalités, motivations et contraintes \_\_\_\_\_pp : 1-17**

infrastructures hôtelières et de transport adéquates (système ferroviaire , transport de marchandises organisé, ...etc.), un haut débit internet digne de ce nom, un parc technologique à la hauteur ...etc. Toutes ces conditions réunies mèneront au succès et à l'accomplissement des projets que se fixent les investisseurs potentiels.

Il convient aussi pour les politiques publiques de mettre en place un dispositif d'accompagnement spécifique au statut de résident à l'étranger car celui-ci constitue un véritable levier stratégique, que ce soit pour le développement de l'entrepreneuriat, de l'investissement, des échanges commerciaux, des transferts de fonds ou pour le partage des connaissances et de la technologie.

### **Références bibliographique**

- Bruneau, M. (2004), *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris : Anthropos (Collection « Villes-Géographie »). Disponible sur : <http://balkanologie.revues.org/2074>
- Banque Mondiale, *Migration and Remittances Factbook 2016*, p 59.
- Khelfaoui, H. (2006), *La diaspora algérienne en Amérique du Nord : une ressource pour son pays d'origine ?*, European University Institute : Robert Schuman Centre.
- Madoui M. (2007), *Enquête sur les petits entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine*, Cahiers internationaux de sociologie 2007/2 (n° 123), p. 289-312 ;
- MEYER J.B., (2008), *La circulation des compétences, un enjeu pour le développement*, Annuaire suisse de politique de développement, Vol. 27, n°2. disponible sur <http://aspd.revues.org/167>
- MTM I-Map, 2012, Volet Migration et développement, *Algérie*, pp 4-39
- Musette, M.S. (2007), *Migrant de retour en Algérie : Une nouvelle stratégie en perspective*, European University Institute Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Rapport d'analyse, MIREM-AR 2007/01 ;
- Musette, M.S., (2010), *Algérie : Migration, marché du travail et développement*, organisation internationale du Travail, Institut international d'études sociales, pp 15-65;
- NAFA, A., (2016), *Diaspora et développement du pays d'origine : Quelle réalité et quel apport de la diaspora algérienne d'affaires ?*, Djazair magazine n°4, juin 2016 ;
- SAFRAN W., (1991), *Diasporas in Modern Societies: Myths of Homeland and Return*, *Diasporas: A Journal of Transnational Studies*, Vol. 1, N° 1, p. 83-99;
- Samir Abdelkrim et équipe ANIMA, (2010), *diasporas passerelles pour l'investissement, l'entrepreneuriat et l'innovation en Méditerranée*, décembre(10).
- Santelli E. (1999), *Les enfants d'immigrés algériens et leur pays d'origine. Modes de relations économiques et professionnelles*, Revue européenne des migrations internationales, vol. 15, n° 2, p. 141-166.
- Santelli E., (2007), *Investir en Algérie ou comment est repensé le lien au pays d'origine*, revue Hommes et migrations n°1266, p. 54-64;
- Saxenian, A., 1999, *Silicon Valley's new immigrant entrepreneurs*, Public Policy Institute of California ;
- Saxenian, A., 2000, *Silicon Valley to Taiwan Xinzhu connection – Gijutsu Community to Sangyou no Koudoka*, in Wang Jin, « Les ingénieurs chinois et les technologies de l'information au Japon », Perspectives chinoises, en ligne le 01 août 2008 ;

**L'Entrepreneuriat issu de la diaspora algérienne dans son pays d'origine :  
Réalités, motivations et contraintes \_\_\_\_\_pp : 1-17**

- Saxenian, A., 2006, *The new Argonauts*, regional advantage in the global economy, Harvard University Press :
- SCHNAPPER, D., (2001). *De l'Etat-nation au monde transnational : du sens et de l'utilité du concept de diaspora*, Revue Européenne des Migrations Internationales 17, n°2, pp 9-36.
- SHEFFER G., 1986, *Modern Diasporas in International Politics*, Croom Helm, New York.
- UNDESA, 1998, *Recommendations on Statistics of International Migration Revision 1*, Statistical Papers Series M, N°. 58, Rev. 1. United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division, New York.